



Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 1^{er} septembre 2014

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Europlasma s'est tenue le 1^{er} septembre 2014 à Pessac, sous la présidence de Pierre Catlin, Président de la société.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'Assemblée Générale Mixte représentaient 6 586 339 actions (28,65%) et 11 965 805 droits de votes (40,42%) d'Europlasma.

L'assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration et les décisions suivantes ont notamment été prises :

- l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2013 ;
- le renouvellement de mandat d'Administrateur de M. Kim Ying Lee ;
- la ratification de la nomination de deux administrateurs au Conseil du Groupe : Jean-Eric Petit, Directeur Général du Groupe, et Crédit Suisse Asset Management, représenté par M. Henri Arif ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société (contrat de liquidité);
- la délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration pour réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- la délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaire au profit de CHO Morcenx ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour procéder à une augmentation de capital social.

Deux résolutions n'ont pu être votées pour cause de quorum non atteint. Il s'agit des résolutions 4 (partie ordinaire) et 12 (partie extraordinaire), portant respectivement sur l'approbation des conventions et engagements réglementés et l'autorisation d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du DPS au profit de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC. Ce dernier étant impliqué dans ces deux résolutions n'a pu prendre part au vote. Ainsi, le nombre minimum d'actions présentes ou représentées fixé par la loi pour que les actionnaires puissent valablement délibérer n'a pas été atteint. Ces résolutions seront mises, à nouveau, à l'ordre du jour de la plus prochaine Assemblée Générale.

Avant de procéder aux votes des résolutions, Jean-Eric Petit, Directeur Général, a exposé la stratégie du Groupe, a présenté les événements majeurs de l'année 2013 et du premier semestre 2014, et a fait un point sur la situation financière du Groupe, suivi d'une présentation des comptes consolidés 2013 par Mme Estelle Mothay, Directrice Administrative et Financière.

A/ LA STRATEGIE

Suite au recentrage du Groupe sur ses métiers de base (les solutions plasma), la croissance future s'appuiera essentiellement sur le déploiement commercial des technologies qu'il maîtrise et de leurs applications.

Un plan stratégique à 3 ans a ainsi été mis en œuvre, il s'articule autour de 4 objectifs illustrant une démarche volontariste de création de valeur .

Le plan à 180 jours qui en résulte est en cours d'exécution.

B/ LE REDRESSEMENT OPERATIONNEL EST LARGEMENT ENGAGESegment Energies Renouvelables :

2013 a été une année noire pour la centrale électrique CHO Morcenx, avec d'une part le gel des aéroréfrigérants et d'autre part, le remplacement du gazéifieur (investissement supplémentaire de 4,5M€). 2014 se présente sous de meilleurs auspices avec notamment en juin la réception préliminaire de l'usine CHO Morcenx. En juillet, un premier essai de fonctionnement des moteurs a été conduit pendant dix heures, ce dernier doit être validé prochainement par un essai d'endurance. Jean-Eric Petit a indiqué que d'indiscutables progrès techniques ont été réalisés ces derniers mois et la montée en puissance de la centrale se fait de façon progressive pour valider les différents points critiques:

- maîtrise de l'exploitation : CHO Morcenx est une installation complexe et, une première dans le monde
- redimensionnement de quelques auxiliaires suite au changement du gazéifieur
- validation de la robustesse de certains équipements qui, en particulier en régime transitoire, peuvent se révéler fragiles

Les travaux d'optimisation de la centrale sont en cours et seront jalonnés de campagnes d'essais jusqu'à sa livraison définitive prévue début 2015. L'usine a été remise en chauffe le 31 août pour une nouvelle campagne d'essais. La société tiendra informés ses actionnaires sur les résultats s'ils sont significatifs.

Au niveau commercial le développement des projets a repris avec vigueur. Le dépôt des demandes de permis pour la seconde usine est prévu en octobre 2014 pour un démarrage de la construction attendu fin 2015. Le développement des projets n°3, 4, et 5 est en cours.

Activité Déchets Dangereux :

2013 a représenté une année contrastée pour le site de vitrification d'amiante, Inertam. La production a été essentiellement pénalisée par les défaillances de la nouvelle zone de préparation de charges. Une amélioration des performances est attendue en 2014 grâce en particulier au travail de fiabilisation réalisé sur les redresseurs des torches à plasma,

Au niveau commercial, et même si les récentes évolutions réglementaires favorables au développement d'Inertam n'ont pas encore produit les effets escomptés, l'activité reste dynamique avec une stratégie articulée autour de l'optimisation du couple prix/produit, la pénétration de nouvelles régions et la conquête de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée.

Segment Torches et Procédés

Les différents projets et programmes R&D se sont déroulés de manière très satisfaisante en 2013, avec notamment la réception en usine du four plasma pour la réduction de volume et le confinement des déchets faiblement radioactifs (KNPP) et se poursuivent en 2014 conformément aux attentes.

Commercialement, 2014 a vu Europlasma sécuriser plusieurs commandes d'études, en particulier :

- vitrification de cendres volantes d'incinération (client chinois)
- purification de gaz de hauts fourneaux (client européen)
- production de bio-carburant (client européen)

Ces sollicitations démontrent d'une part l'intérêt du marché pour la technologie plasma, dans des secteurs diversifiés et pour des applications multiples et d'autre part la reconnaissance du savoir-faire d'Europlasma au plan mondial.

C/ LE REDRESSEMENT FINANCIER RESTE A FINALISER

Le retard de la mise en route de la centrale CHO Morcenx a généré des tensions sur la trésorerie du Groupe qui a continué de bénéficier du soutien et de la confiance de ses partenaires financiers, industriels et des pouvoirs publics. A ce titre, le Groupe a obtenu plusieurs prêts et des moratoires sur diverses dettes, ce qui lui a permis de faire face à ses échéances ces derniers mois.

Afin de finaliser le redressement financier du Groupe, une augmentation de capital avec maintien du DPS sera prochainement lancée. Elle sera suivie d'une attribution gratuite de bons de souscription d'action remboursables (BSAR) à tous les actionnaires inscrits le jour de l'attribution, qu'ils aient ou non participé à l'opération.

Cette augmentation de capital portant sur un montant maximal de 25M€ permettra au Groupe :

- de renforcer sa situation financière et diminuer son endettement (grâce à la conversion des prêts consentis en actions Europlasma)
- de financer les travaux d'optimisation de la centrale CHO Morcenx
- de financer sa quote-part d'investissement dans la prochaine usine de production d'énergies renouvelables CHO Power.
- de se doter des moyens nécessaires pour saisir les opportunités de croissance sur chacune de ses activités

La présentation faite pendant l'Assemblée Générale est consultable sur le site du Groupe www.europlasma.com, rubrique « Actionnaires & Investisseurs » dans la partie AGM du 01/09/2014.

A propos d'Europlasma

Europlasma est un groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Europlasma compte aujourd'hui trois divisions :

- **Europlasma** est un acteur international dans le domaine des systèmes Torches à plasma et applications corrélées
- **Inertam** est le spécialiste mondial de l'élimination et de la valorisation des déchets d'amiante et des déchets dangereux.
- **CHO Power** est un producteur d'électricité par gazéification de déchets et biomasse.

<http://www.europlasma.com>

[Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

Contacts

Jean-Eric PETIT – Directeur Général

Estelle MOTHAY – Directrice Administrative et Financière

Anne BORDERES – Responsable des relations presse et actionnaires

Tel: + 33 (0) 556 49 7000

contactbourse@europlasma.com